

LES FLEUVES ATTENDRONT 2026 : UN NOUVEAU RENIEMENT DES ÉCOLOGISTES !

L'exécutif de Bruno Bernard, par la voix de son Vice-président aux Transports Jean-Charles Kohlhass, vient de confirmer dans la presse que **les fleuves seront mis de côté sur ce mandat et ne feront l'objet d'aucune ambition**, en matière de mobilités, d'aménagement et de logistique urbaine.

Les Progressistes de la Métropole de Lyon le regrettent et rappellent avoir défendu durant les élections métropolitaines **un programme ambitieux pour la reconquête des fleuves et la mobilité fluviale** avec, notamment :



- **La création d'espaces flottants** : un espace de détente végétalisé à proximité du Grand Hôtel Dieu, dont le parvis aurait été piétonnisé ; deux piscines flottantes, à Lyon et à Fontaines-sur-Saône ; des logements étudiants en habitat modulaire flottant, à proximité de la Doua ; des jardins flottants sur les berges de Saône ; des espaces de travail et des logements flottants à la Cité internationale ; etc.



- **L'ouverture des quartiers sur les fleuves** : avec l'aménagement d'un nouvel écoquartier, La Loupe, à Albiigny-sur-Saône ; l'aménagement des berges à proximité du Canal de Jonage ; la création de connexions entre le quartier Oussekinne et le Rhône à Givors ; etc.



- **La construction de nouveaux ponts et passerelles, pour « faire Métropole »** : entre les Girondins et la Confluence (Lyon) ; entre Saint-Jean et les Buers (Villeurbanne) ; entre Carré de Soie et le nord de Vaulx-en-Velin ; entre Parilly (Bron) et Mermoz ; ainsi qu'un nouveau pont à Vernaison et dans le Val de Saône ;



- **Le développement de la logistique urbaine sur les fleuves** : en incitant les entreprises à utiliser le transport fluvial pour acheminer des matériaux, évacuer des déchets, développer l'approvisionnement des commerces avec la possibilité d'un report modal du fret fluvial vers le vélo, dans la logique du « dernier kilomètre » ;



- **La création d'un service public de navettes fluviales sur le Rhône et sur la Saône** : côté Saône, de Confluence jusqu'à une halte fluviale aménagée à La Loupe, à Albiigny-sur-Saône ; côté Rhône, de Gerland jusqu'à La Doua.

Avec une vitesse de navigation rehaussée à 20km/h, contre 8km/h aujourd'hui, huit navettes fluviales pourraient circuler sur chaque rive des deux fleuves. Elles représentent une alternative rapide, efficace et fiable pour les Grands Lyonnais. Les parkings relais à proximité des pontons d'embarquement seraient renforcés pour permettre un vrai report modal de la voiture vers la navette fluviale.

Pour les habitants du Val de Saône, des navettes express pourraient être proposées aux heures de pointe entre Couzon-au-Mont-d'Or et Bellecour. Cela permettrait de relier Couzon à Bellecour en 40 minutes.

En **avril 2017**, EELV Lyon écrivait : « les élus écologistes réaffirment leurs demandes que des navettes fluviales rapides et confortables soient intégrées dans le service de transports en commun lyonnais », louant la fluidité et la faible empreinte carbone de ce mode alternatif de transport.

Le **6 juin 2019**, EELV Lyon, par la voix d'Émeline Baume, déplorait le « peu de vision » du Maire de Lyon pour une Presqu'île plus apaisée et réitérait sa proposition de mise en place de navettes fluviales.

Dans leur **programme pour les élections métropolitaines 2020**, les écologistes proposaient le lancement d'études dès 2020 pour la mise en place de « navettes fluviales sur la Saône », avec une possible mise en service d'ici 2025. **Où sont-elles dans la nouvelle PPI du SYTRAL ?**

Il ne s'agit plus de contester mais de **passer à l'action**. Aujourd'hui, faute d'initiatives publiques et de volonté politique, **les acteurs privés se saisissent du sujet et font eux-mêmes émerger des projets ambitieux sur le Rhône et sur la Saône** : à l'instar du futur théâtre sur l'eau, dans le 7ème arrondissement de Lyon, « l'île Ô », porté par Patadôme Théâtre, le cabinet d'architectes Koen Olthuis et VNF, qui pourrait accueillir d'ici 2022 jusqu'à 220 personnes sur une surface de 1200m².

La Métropole de Lyon a rendez-vous avec son histoire et avec son destin : celui d'une métropole européenne innovante, au rendez-vous de la transition écologique et des nouvelles mobilités.



David KIMELFELD, président de groupe : « Le Président de la Métropole doit nous faire rêver ! **Si l'eau est un bien commun, on ne peut pas rayer de la carte les fleuves qui bordent nos villes et empêcher aux Grands Lyonnais d'y accéder** pour se déplacer, notamment, avec une empreinte écologique quasi-nulle. »